



ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIES A, B ET C
POUR DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que, les articles 23 et 41 de la loi n°84.53 du 26 Janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 21 au 28 Mai 2021.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 21 au 28 Mai 2021 qui comporte 16 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 28 Mai 2021,

Le Président

A. OTTAVI

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A, B ET C DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DE LA CORSE DU SUD**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20210528240 DU 28 MAI 2021									
COLLECTIVITE DE CORSE	21.05	28.05	02A210500301951	TECHNICIEN TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Direction Adjointe Milieu Aquatique – Service Sate Pumonti – Technicien rivière et eau potable)	1	B	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	25.05	28.05	02A210500302872 001 ET 002	ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE AGENT DE MAITRISE AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Agent d'entretien des espaces naturels)	2	C	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	25.05	28.05	02A210500303159	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Direction de l' Action Sociale de Proximité – Secrétariat social – Pré accueil social)	1	C	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	25.05	28.05	02A210500303168	ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Direction de l' Action sociale de proximité – Secrétariat social – Pré accueil social)	1	C	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	25.05	28.05	02A210500303209	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Direction de l' Action sociale de proximité – Secrétariat social – Pré accueil social)	1	B	T.C	VC	Mutation interne

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20210528240 DU 28 MAI 2021									
COLLECTIVITE DE CORSE	25.05	28.05	02A210500303213	TECHNICIEN TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Direction de l'Action sociale de proximité – Secrétariat social – Pré accueil social)	1	B	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	25.05	28.05	02A210500303295	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Service de la coordination domaine routier - Secrétaire)	1	C	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	25.05	28.05	02A210500303354	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Coordination domaine routier- Secrétaire)	1	C	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	26.05	28.05	02A210500303932	ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE AGENT DE MAITRISE AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Gestion et Aménagement des milieux aquatiques Pumonté – Agent de protection)	1	C	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	27.05	28.05	02A210500305177	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Chef de service des contrôles et projets numériques)	1	B	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	27.05	28.05	02A210500305184	TECHNICIEN TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Chef de service des contrôles et projets numériques)	1	B	T.C	VC	Mutation interne

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20210528240 DU 28 MAI 2021									
MAIRIE DE CASAGLIONE	27.05	28.05	02A210500305663	ADJOINT TECHNIQUE	1	C	20 H 00	CR	Mutation externe
MAIRIE D'AVA	27.05	28.05	02A210500305717	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE	1	C	T.C	VC	Liste d'aptitude
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	27.05	28.05	02A210500305735	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE (Assistant de gestion des personnels)	1	C	T.C	VC	Liste d'aptitude
MAIRIE DE BELVEDERE CAMPOMORO	27.05	28.05	02A210500305790	ADJOINT ADMINISTRATIF	1	C	15 H 00	CR	Article 3-3-4